



CEROM

Comptes Économiques
Rapides pour l'Outre-mer



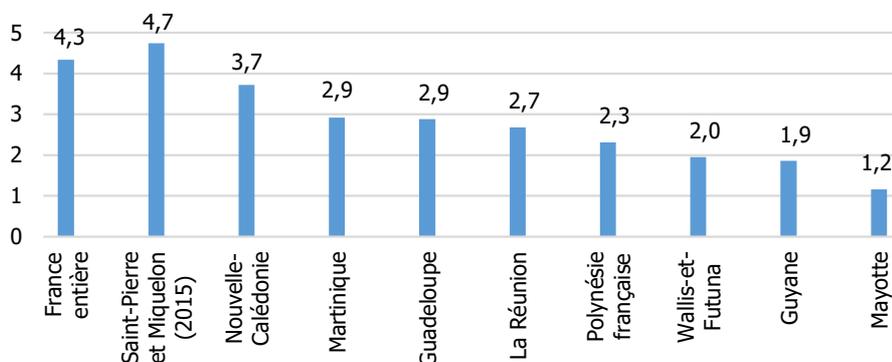
Évaluation du PIB de Wallis-et-Futuna en 2019

En 2019, le PIB en valeur de Wallis-et-Futuna est évalué à 22,6 milliards F CFP. Rapporté à une population de 11 558 habitants, le PIB par habitant s'établit à près de 2 millions F CFP/habitant, contre 1,2 million F CFP/habitant en 2005 (première estimation de PIB).

La création de richesse sur le territoire est encore essentiellement non marchande, puisque portée par les administrations publiques qui y contribuent pour moitié. L'augmentation du PIB sur la période s'explique ainsi majoritairement par le secteur public qui demeure le principal pilier de l'économie du territoire. Il est le moteur de l'activité du BTP qui dépend de ses investissements, et favorise la consommation notamment au travers des salaires qu'il verse en tant que premier employeur de l'archipel (66 % de l'emploi déclaré). À l'inverse, le poids des ménages dans la valeur ajoutée créée s'est réduit de 26 % à 16 % entre 2005 et 2019. Cela s'explique en effet par le recul de l'autoconsommation alimentaire, en lien avec les changements des modes de consommation sur l'archipel. Le rôle de la consommation des ménages s'est amplifié comme moteur de l'économie : l'autoconsommation alimentaire a diminué au profit de la consommation marchande, bénéficiant notamment au secteur du commerce. Portée par ce dernier, la création de richesse du secteur privé augmente fortement, bien qu'il ne représente qu'un quart de la valeur ajoutée créée, comme en 2005.

Ainsi, l'économie du territoire est demeurée orientée uniquement vers la satisfaction de la demande intérieure. À terme, la pérennité de ce modèle peut être remise en question, d'autant plus que la population continue de baisser¹.

PIB/habitant (en millions XPF) en 2019



Sources : AFD, IEDOM, INSEE, ISEE, ISPF

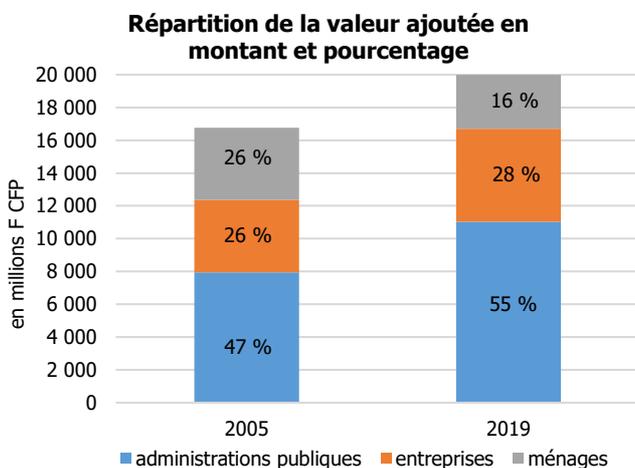
¹ D'après le dernier recensement effectué en 2023, le nombre d'habitant de Wallis-et-Futuna s'élève à 11 151.

Le PIB par habitant a progressé sensiblement entre 2005 et 2019

En 2019, le produit intérieur brut (PIB) de Wallis-et-Futuna, exprimé en F CFP courants, s'établit à 22,6 milliards F CFP (environ 189,4 millions d'euros), après 18 milliards F CFP en 2005. Le PIB croît ainsi de 1,6 % en moyenne annuelle sur la période, alors que l'indice des prix à la consommation s'est accru dans une moindre mesure (+1,3 %) par rapport à 2005.

Sur cette même période, la population a, quant à elle, chuté de près d'un quart, notamment en raison du départ des jeunes pour étudier et travailler dans l'Hexagone ou en Nouvelle-Calédonie. Avec une population de 11 558 habitants en 2018, le PIB/habitant s'élève ainsi à environ 2 millions de francs CFP / habitant (soit 16 400 euros/habitant), contre 1,2 million de francs CFP/habitant (10 00 euros/habitant) en 2005, soit une augmentation de près de 66 % en quinze ans.

Le PIB/habitant de Wallis-et-Futuna place ainsi le territoire en dessous de la médiane de l'ensemble des territoires ultramarins (2,7 millions F CFP, soit 22 463 euros). Il est presque deux fois moins élevé qu'en Nouvelle-Calédonie, mais 1,7 fois plus important que le PIB/habitant de Mayotte, le plus faible en Outre-mer¹.



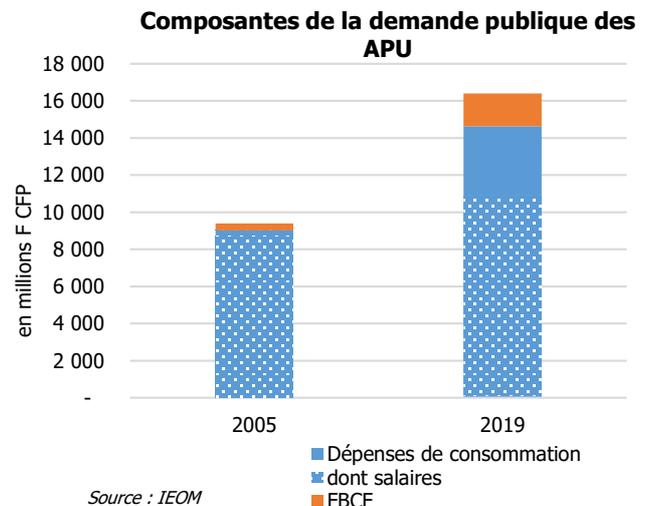
En près de 15 ans, la valeur ajoutée du Territoire a progressé de près de 20 %. Par secteur, cette augmentation s'explique principalement par la hausse de valeur ajoutée créée par les administrations publiques (+39 %) et dans une moindre mesure par le secteur privé (+28 %), alors que celle des ménages est en repli (-25 %), du fait du recul de l'autoconsommation.

¹ Ces comparaisons ne tiennent pas compte des différentiels de prix qui existent entre les géographies et doivent donc être interprétés avec prudence.

Malgré le développement du secteur privé, la valeur ajoutée créée à Wallis-et-Futuna est ainsi encore essentiellement non marchande, 72 % de la valeur ajoutée provenant des APU et des ménages (contre 29 % en France entière en 2019).

Les administrations publiques expliquent majoritairement l'augmentation du PIB sur la période

Comme en 2005, le secteur public conserve une place prépondérante dans l'économie du territoire : il représente 66 % de l'emploi salarié déclaré et trois quarts des salaires versés. Sa part dans la valeur ajoutée s'est accrue, représentant désormais plus de la moitié de la valeur ajoutée (55 % en 2019 contre 47 % en 2005). Les administrations soutiennent également le développement économique à travers la demande publique qui représente 73 % du PIB en 2019 (contre 54 % en 2005). Celle-ci est en effet constituée de l'ensemble des dépenses de consommation (salaires, dépenses de santé, d'éducation, etc.) et d'investissement (FBCF), dont dépend le secteur du BTP.



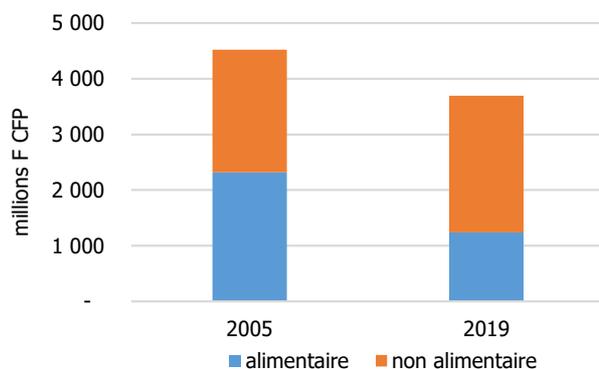
Entre 2005 et 2019, l'augmentation de la valeur ajoutée créée par les APU provient notamment de la progression des salaires versés (+29 %), en lien avec l'augmentation du nombre d'employés (+17 %) et du niveau de rémunération. Les dépenses d'investissement des APU sont également en forte hausse (+383 %), notamment en raison des dépenses engagées pour des travaux routiers, d'assainissement et d'électrification sur Wallis et sur Futuna.

La valeur ajoutée des ménages a diminué en raison des modifications des comportements de consommation

Entre 2005 et 2019, la valeur ajoutée par les ménages recule de 25 %. La part des ménages dans la valeur ajoutée globale est ainsi passée de 26 % en 2005 à 16 % en 2019. En effet, la production pour compte propre des ménages, appelée autoconsommation (alimentaire ou non alimentaire), s'est réduite de près de 20 % en quinze ans.

Ce recul résulte de celui de l'autoconsommation alimentaire (-47 %). En effet, si la pratique d'activités primaires (de type élevage, pêche ou agriculture) est toujours prépondérante sur l'archipel (pour 83 % des ménages)², les habitudes de consommation ont évolué vers une moindre consommation des denrées alimentaires autoproduites. Ainsi, en 2005, elles représentaient 35 % des dépenses destinées à la consommation alimentaire, contre 18 % en 2019³. À l'inverse, les ménages privilégient davantage la restauration hors domicile (+19 %)².

Composantes de l'autoconsommation des ménages



Source : CPS, IEOM, STSEE

En revanche, l'autoconsommation non alimentaire progresse (+12 %) en quinze ans. Elle correspond à la production de services de logements générés par les propriétaires occupants et hébergeant gratuitement une tierce personne. Sur le territoire, les propriétaires représentent la majorité des logements (presque 90 %), tandis que les locataires n'occupent que 8 % des résidences principales, quand 2 % sont logés gratuitement⁴. Ces « loyers fictifs » constituent

² Enquête budget des familles 2019-2020, volume 1 : rapport sur les dépenses, Communauté du Pacifique Sud, STSEE

³ Enquête budget des familles 2019-2020, volume 3 : analyse de la consommation alimentaire, Communauté du Pacifique Sud, STSEE

⁴ Recensement 2018, INSEE, STSEE

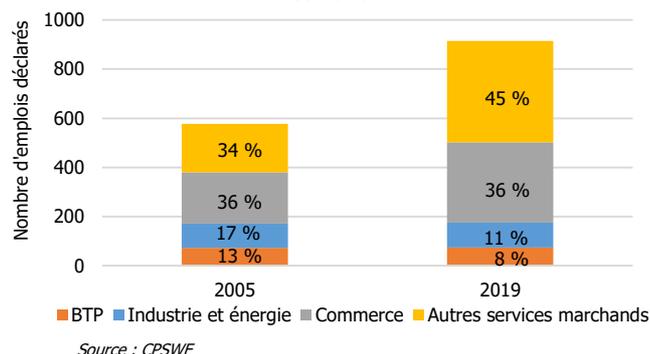
⁵ L'excédent brut d'exploitation correspond au solde du compte d'exploitation. Il s'agit de la valeur ajoutée diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitations. C'est une mesure du profit d'une entreprise.

ainsi une part importante dans la création de richesse des ménages (deux tiers de celle-ci, contre la moitié en 2005).

La valeur ajoutée des entreprises privées s'est accrue, portée par la croissance de la consommation

Contrepoids d'une économie principalement non marchande, le secteur privé ne représente qu'un peu plus d'un quart de la valeur ajoutée créée sur le territoire (28 % en 2019 contre 26 % en 2005). Pour autant, la valeur ajoutée des entreprises et des entrepreneurs individuels de Wallis-et-Futuna a augmenté (+28 %), portée par la forte hausse de leur excédent brut d'exploitation⁵ (+87 % par rapport à 2005). Le secteur privé s'est en effet fortement étendu avec un doublement du nombre d'entreprises patentées⁶ entre 2005 et 2019, et une hausse de 60 % de l'emploi salarié privé déclaré par rapport à 2005⁷.

Évolution de l'emploi privé déclaré entre 2005 et 2019



Source : CPSWF

Cependant, le modèle économique du territoire demeure fondé entièrement sur la satisfaction de la demande intérieure. Ainsi, la balance commerciale est structurellement déficitaire puisqu'aucun bien n'est exporté (les exportations étaient déjà très faibles en 2005, à 11,8 millions FCFP). Malgré la baisse de près d'un quart de la population sur la période étudiée, les importations en volume de biens à destination des ménages sont en hausse de 5 % entre 2007⁸ et 2019. Cela s'explique en effet en partie par la modification des comportements de consommation des habitants de Wallis-et-Futuna (recul de l'autoconsommation alimentaire,

⁶ La contribution des patentes est due par toute personne physique ou morale qui entreprend une profession pour son propre compte et dans un but lucratif sur le Territoire des Iles Wallis et Futuna.

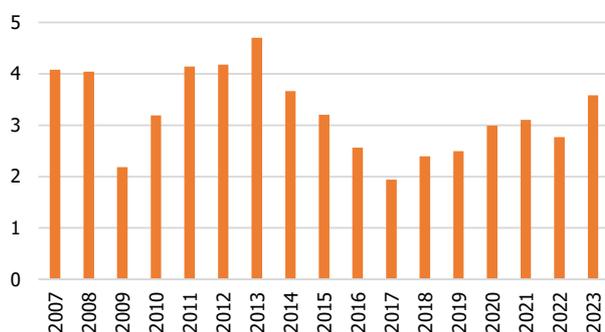
⁷ Le nombre d'emplois déclaré n'est toutefois pas entièrement représentatif de l'ensemble des emplois dans le secteur privé dans la mesure où le recours à l'emploi informel est prépondérant sur l'archipel.

⁸ Dernière année disponible

habitudes de consommation « importées » par les jeunes partis étudier à l'extérieur du territoire). Ces dépenses de consommation sont également financées par le recours plus important à l'emprunt bancaire, l'encours des prêts à la consommation ayant augmenté de deux tiers sur la période⁹. Le secteur du commerce s'est ainsi fortement développé (+42 % d'entreprises patentées et +57 % d'emplois déclarés entre 2005 et 2019) en réponse à cette demande intérieure croissante. Il se place ainsi comme un des piliers de l'économie de Wallis-et-Futuna et comme premier employeur dans le secteur privé (36 % des emplois en 2019).

Le BTP est également un pilier de l'économie de l'archipel, représentant 8 % des effectifs du secteur privé et près de 12 % des entreprises patentées. Cependant, en 2019, l'économie du Territoire n'a pas pu bénéficier pleinement des effets d'entraînement du secteur de la construction, l'activité de ce dernier ayant été morose. Le volume des importations de ciment est ainsi en baisse de 40 % en 2019 par rapport à 2007⁸. Parallèlement, l'encours de crédit aux entreprises du BTP¹⁰ est presque nul en 2019, alors qu'il s'élevait environ à 22 millions F CFP en 2006⁸.

Importations de ciment en milliers de tonnes



Source : douanes

Le nombre d'emplois déclarés dans le secteur est également le même en 2005 et 2019 (environ 70 salariés). Cela s'explique par une modification majeure de la demande auprès du secteur. Alors qu'au début des années 2000, le BTP bénéficiait à la fois de la commande publique et de la demande privée (construction d'habitat), cette dernière s'est fortement réduite à partir de la fin du dispositif de prêt à l'habitat de l'AFD en 2004. En 2019, le BTP ne dépend ainsi principalement plus que de la commande publique.

Perspectives pour la prochaine estimation de PIB

L'évaluation du PIB de Wallis-et-Futuna n'a pu être réalisée que deux fois jusqu'à présent, en raison de la disponibilité très limitée des données sur le Territoire. Les données portant sur les ménages d'une part, et les entreprises d'autre part, sont particulièrement difficiles à obtenir. Concernant les ménages, les seules informations disponibles sont issues d'une enquête Budget des Familles, en l'absence de données fiscales. Or ce type d'enquête n'a été mené que deux fois, lors des années 2005 et 2019. Du côté des entreprises, la difficulté est similaire : les entreprises n'étant pas soumises à l'impôt sur les bénéfices, la seule source d'information réside dans leurs comptes de résultat. Or la culture comptable étant peu développée, rassembler des comptes d'entreprises reste difficile. Pour la présente étude, très peu d'entreprises ont accepté de fournir leurs comptes, si bien que l'estimation de la richesse créée par le secteur privé doit être interprétée avec précaution. Ainsi, la prochaine estimation du PIB ne pourra être réalisée qu'à deux conditions : 1/ qu'une nouvelle enquête Budget des Familles soit réalisée et 2/ que l'on dispose d'un nombre suffisant de comptes d'entreprises à analyser.

En outre, les acteurs économiques du Territoire ont mis en avant l'importance de réaliser une nouvelle estimation portant sur une année plus récente. L'estimation sur l'année 2019 serait ainsi une estimation « intermédiaire », alors qu'une estimation plus récente pourrait en effet mettre en exergue un PIB plus élevé dans un contexte de reprise économique survenue après la crise de la Covid-19. En effet, l'archipel a notamment bénéficié dans le cadre du Plan de Relance d'une dotation de près d'un milliard de F CFP pour le financement de six projets de réhabilitation ou construction neuve. Parmi eux, trois projets de construction d'ampleur ont ainsi été lancés fin 2021 : le nouveau site du Service des Postes et des Télécommunications (SPT) démarré en 2023 (240 millions F CFP), l'annexe de l'Administration Supérieure débutée en 2022 (260 millions F CFP) et la cité administrative à Futuna (450 millions F CFP). Le secteur de la construction a ainsi vu ses importations de ciment augmenter de 43 % en volume entre 2019 et 2023. Par ailleurs, la création de la fonction publique territoriale en 2022 serait également de nature à accroître le PIB à travers les salaires de la fonction publique et potentiellement une hausse de la consommation.

⁹ Il s'agit ici des encours de crédits à la consommation auprès de l'établissement bancaire installé localement. Une partie non mesurable de ces crédits sont toutefois contractés par les ménages pour financer la construction d'habitats, dans la mesure où les crédits à l'habitat des ménages ne sont pas

octroyés localement. De plus, nous ne pouvons pas non plus mesurer le montant des crédits aux ménages accordés par les commerces.

¹⁰ Encours de crédit au Service Central des Risques (SCR) de l'IEOM, qui recense les crédits accordés dans la zone Francs Pacifique.

Annexes

Contexte de l'étude

La dernière (et seule) estimation du PIB de Wallis-et-Futuna a été effectuée en 2008 sur les données de l'année 2005. À la demande des acteurs publics locaux, l'IEOM, dans le cadre du partenariat CEROM, a procédé à une nouvelle estimation du PIB par habitant, sur les données de l'année 2019.

La présente étude s'est appuyée sur une méthodologie traditionnelle de comptabilité nationale qui vise à calculer le PIB selon trois approches :

- L'approche par la production, qui permet de mesurer la richesse créée par les secteurs de l'économie (administrations publiques, ménages et entreprises/entrepreneurs individuels) comme résultat des processus de production
- L'approche par la demande, qui met en relief la manière dont la richesse produite a été utilisée à travers la consommation, l'investissement, la constitution de stocks ou les échanges extérieurs
- L'approche par les revenus, qui met en évidence la répartition de la richesse créée entre les salariés, les secteurs public et privé

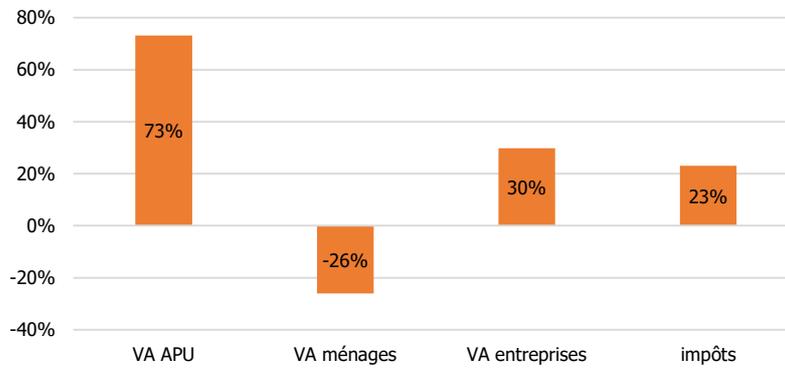
Les données mobilisées pour cette analyse sont les comptes des administrations (État, Territoire et ses annexes, circonscriptions, Agence de Santé, CPSWF) et de la direction de l'enseignement catholique, les données douanières, les comptes de résultat des entreprises et l'enquête Budget des Familles 2019-2020.

Composante du PIB

	Wallis-et-Futuna				France
	2005		2019		2019
	Valeur (en milliards F CFP)	Poids dans le PIB	Valeur (en milliards F CFP)	Poids dans le PIB	Poids dans le PIB
Approche par la production	18	100 %	23	100 %	100 %
Valeur ajoutée au prix de base	17	92 %	20	89 %	89 %
+ Impôts sur les produits	2	8 %	3	11 %	12 %
- Subventions sur les produits	0	0 %	0	0 %	-1 %
Approche par la demande	17	100 %	23	100 %	100 %
Dépense de consommation finale	20	119 %	26	113 %	77 %
+ Formation brute de capital	2	9 %	3	14 %	24 %
+ Exportations	0	0 %	0	0 %	32 %
- Importations	-5	-28 %	-6	-27 %	-33 %
Approche par les revenus	18	100 %	23	100 %	100 %
Rémunérations des salariés	11	63 %	14	61 %	51 %
+ Excédent brut d'exploitation ou revenu mixte brut	6	32 %	7	32 %	35 %
+ Impôts sur la production et les importations	2	9 %	3	12 %	17 %
- Subventions	-1	-4 %	-1	-6 %	-3 %

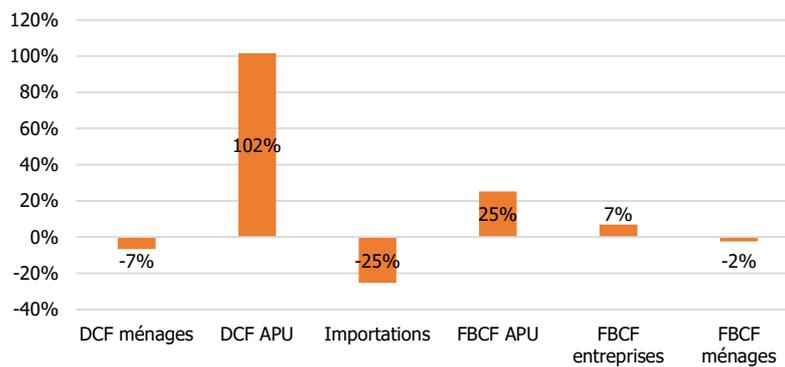
Contributions de chaque composante à la croissance du PIB entre 2005 et 2019

Approche par la production



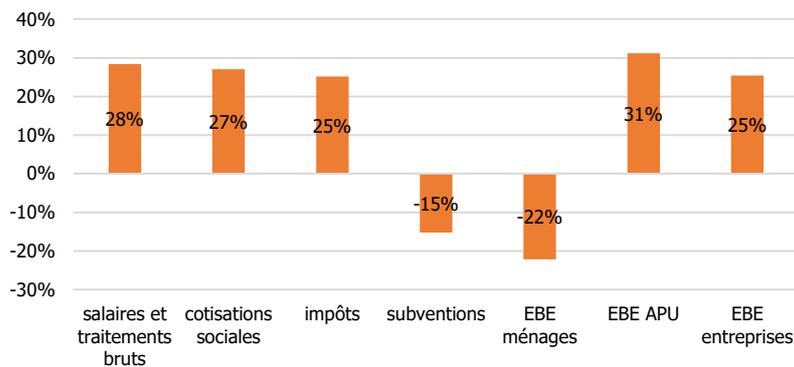
source : IEOM

Approche par la demande



source : IEOM

Approche par les revenus



source : IEOM



Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l’Outre-mer (CEROM) réunit, depuis 2004, les Instituts d’émission (IEDOM-IEOM), l’Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les Départements et Collectivités d’Outre-mer : l’Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l’Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISEE), l’Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Il a pour objectifs l’élaboration des comptes rapides, la modélisation de l’évolution des économies et la publication d’analyses macro-économiques ou thématiques sur les départements et collectivités d’Outre-mer.



Directeur de la publication : I. ODonnat (IEOM)

Responsable de la rédaction : M. Berreur (IEOM)

Rédaction : G. S. EA (IEOM siège)

Participation aux travaux : H. André, A. Beaufils, V. de Raulin (IEOM Wallis-et-Futuna), O. Simon (IEOM siège)

Éditeur : IEOM